Tous les enfants de Pierre Blais et Anne Perrot ont occupé des terres sur la Côte-du-Sud, dans les seigneuries de La Durantaye et de Bellechasse

par Michel Blais M-169 - Mars 2010

En septembre 2010, le 10° Rassemblement des Blais d'Amérique se tiendra dans la ville de Montmagny, au cœur même de la Côte-du-Sud, qui s'étendait, à l'origine, de Beaumont jusqu'à Kamouraska. La deuxième génération des Blais d'Amérique est ellemême une famille pionnière de la Côte-du-Sud. Pierre et Marie-Anne, les enfants aînés des pionniers Pierre Blais et Anne Perrot, sont les premiers à s'y installer dès 1695 de façon permanente, d'abord dans la partie est de la seigneurie de La Durantaye (formant aujourd'hui la municipalité de Saint-Vallier-de-Bellechasse), puis dans le la seigneurie voisine de Bellechasse (dont le territoire équivaut aujourd'hui aux municipalités de Berthier-sur-Mer et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud), où leur frère Antoine les rejoint en 1705. Leur sœur Marguerite et leurs frères Jacques, Jean-Baptiste et Joseph y occuperont aussi temporairement une terre, avant de déménager dans la région de Yamachiche, à l'exception du matelot Joseph qui serait probablement mort sur le vieux continent.

La migration des Blais de l'Île d'Orléans vers la Côte-du-Sud

Dans la décennie 1690-1700, nous observons en effet un vaste mouvement migratoire des fils et des filles de plusieurs pionniers de l'Île d'Orléans vers la Côte-du-Sud. Après la longue traversée de leurs parents en Amérique, environ trente ans plus tôt, c'est maintenant au tour des membres de cette deuxième génération de s'établir sur de nouvelles terres prometteuses, situées juste en face sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à seulement une lieue de leur premier port d'attache. Les nombreuses concessions faites par les seigneurs Olivier Morel de La Durantaye et Alexandre Berthier, dans cette dernière décennie du XVIIe siècle, nous révèlent que leurs nouveaux censitaires sud-côtois sont principalement originaires des paroisses de Saint-Jean et de Saint-François de l'Île d'Orléans : les Blais, Beaudoin, Guillemette, Buteau, Bilodeau, Carbonneau, Nadeau et Mercier sont du nombre des premiers défricheurs de Berthieren-Bas, dont certains possèderont déjà trente arpents de terre labourable lors de l'aveu et dénombrement de 1724.

Plusieurs pionniers de l'Île d'Orléans ont su profiter de cette occasion unique que représentait pour eux la disponibilité de nouvelles terres dans les seigneuries d'en face. Dans leur grande sagesse et prévoyance, il se sont empressés de se les faire concéder, souvent même quelques années¹ avant le mariage de leurs enfants aînés. Témoins de la réussite de la colonisation de l'île, nul doute que les seigneurs Morel de La Durantaye et Berthier faisaient pleinement confiance aux fils de ces premiers colons pour assurer le développement de leur propre seigneurie. Plusieurs familles, particulièrement celles habitant les paroisses du côté sud de l'île, ont suivi ce courant migratoire vers les seigneuries de La Durantaye et de Bellechasse : les Blais et leurs amis du voisinage immédiat de Saint-Jean, notamment les Élie dit Breton (2e voisin), les Bidet, les Fradet, les Guillemet, les Dumont dit Lafleur et les Brochu; de la paroisse voisine de Saint-François, proviennent les Beaudoin, les Allaire, les Carbonneau et les Buteau, la majorité de ces nouveaux censitaires ayant entre eux des liens de parenté, par le sang bien sûr, mais aussi par le mariage.

Nous présenterons l'établissement des enfants et des petits-enfants aînés de Pierre Blais et Anne Perrot sur la Côte-du-Sud selon l'ordre suivant :

- 1) Marie-Anne Blais et Jean Guillemette;
- 2) Pierre Blais et Françoise Beaudoin;
- 3) Antoine Blais et Jeanne Lamy;
- 4) Joseph Blais;
- 5) Jacques Blais;
- 6) Jean-Baptiste Blais et Geneviève Martin;
- 7) Marguerite-Ursule Blais et Étienne Lamy;
- 8) Les petits-enfants aînés des ancêtres fondateurs.

1) Marie-Anne Blais, la fille aînée de Pierre Blais et Anne Perrot, est la première à quitter son île natale

Cinq ans avant le décès du pionnier Pierre Blais en 1700, sa fille aînée, Marie-Anne, est la première à quitter la maison paternelle. Son contrat de mariage avec Jean Guillemet, passé le 7 octobre 1695 en l'étude de Louis Chambalon, « notaire royal en la prévosté de québec », nous fournit de multiples informations sur les conditions d'établissement de ce premier couple de la deuxième génération des Blais à l'extérieur de l'Île d'Orléans natale. On y apprend que Jean, le fils de Nicolas Guillemet et de Marie Celle ou Sel (une « fille du roy » arrivée en Nouvelle-France en 1667), est aussi originaire de la paroisse de Saint-Jean de l'Île d'Orléans, dans la partie ouest de celle-ci, près de la rivière à LaFleur.²

Comme c'était la coutume à cette époque, le contrat de mariage inclut un acte de donation, dont voici un extrait :

« En faveur duquel mariage ledit Guillemet père et sa dite femme ont donné et donnent une terre et habitation de six arpents de front size en la Seigneurie de la durantaye joignant d'un costé à celle de Joseph Leblanc d'autre costé à celle de Jean Royé et par le devant au fleuve Saint Laurent... aux mêmes droits et conditions quelle leur a esté concédée par le Seigneur dud lieu de la durantaye sous le nom dud futur espoux et de luy remettre le contract de concession en mains à cet effet seulement après leurs épousailles (...) et led Blais pour lad future épouse a aussi dit fournir et payer aud futurs espoux un cochon de vingt livres quatre minots de bled prisé à huit livres, deux minots de pois, une vache, et les habits nuptiaux de lad future espouse aussy le tout estimé ensemble à la somme de cent cinq livres le tout livrable et payable de part et d'autre aud futurs espoux la veille de leurs espousailles à la reserve de lad vache que led blais luy promet livrer en deux ans du jour de leurs espousailles... ».

Sous toutes réserves, nous pensons que le couple Guillemet-Blais s'était d'abord établi en 1695 à l'extrémité ouest de la seigneurie de La Durantaye, à la limite de la paroisse de Beaumont, et ce, grâce aux informations fournies dans l'acte de vente passé devant le notaire Chambalon, le 20 juin 1701, dans lequel Jean Guillemet et Marie-Anne Blais, de la seigneurie de la Durantaye, vendent à Gabriel Feuilleteau (Filteau)³ une terre et habitation de 3 arpents et 4 perches sur 40 de profondeur située dans cette seigneurie et « joignant ledit vendeur et Jullien Dumon ».

Sur l'extrait suivant de la carte de Gédéon de Catalogne de 1709 (Figure 1), on retrouve le couple installé définitivement dans la seigneurie voisine de Bellechasse, (sur la terre n° 1202, située non loin de celles occupées par les trois frères de Marie-Anne, soit Pierre (terre n° 1211, Jean-Baptiste (terre n° 1196) et Antoine Blais (terre n° 1195), et voisine de celle de Jeanne Guillemet (terre n° 1201), la sœur de Jean et épouse de Pierre Guignard :

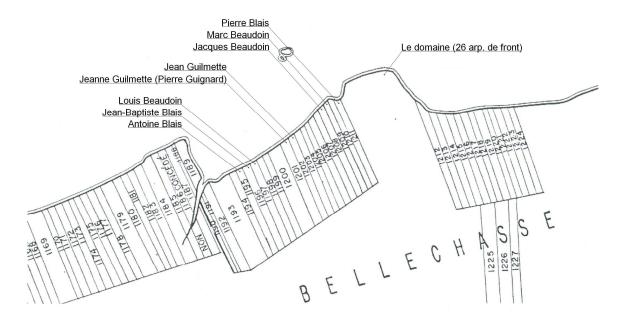


Figure 1 - Extrait de la carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par le Sieur Catalogne, telle que composée et dessinée par Gérard Gallienne, dessinateur en cartographie en l'année 1974, et montrant les terres occupées dans la seigneurie de Bellechasse par quatre des enfants de Pierre Blais et Anne Perrot (Pierre, Antoine, Jean-Baptiste et Marie-Anne) et les trois beaux-frères Beaudoin de Pierre Blais fils

2) Pierre Blais, le fils aîné des pionniers fondateurs, s'installe d'abord dans la partie est de la seigneurie de La Durantaye (aujourd'hui Saint-Vallier-de-Bellechasse), et ce, dès son mariage en 1695

En effet, dans un article précédent publié dans le *Journal des Blais* du printemps 2009 (Vol. 10, numéro 1), je vous rappelais que Pierre Blais fils, dans son contrat de mariage avec Françoise Beaudoin, passé le 9 novembre 1695 devant le notaire Louis Chambalon, recevait de son père la donation suivante :

« En faveur duquel futur mariage led blais a donné et promet donner par ces presentes aud blais son fils futur espoux jusques a la somme ou valeur de cent cinq livres en hardes et ustancilles de ménage, dans laquelle somme sera comprise (Voir la Figure 2 pour le texte manuscrit du notaire Chambalon) Une terre et habitation size en la Seigneurie de la durantaye contenant trois arpans de front sur quarante arpans de proffondeur estant a present en bois debout quil luy donne cedde dellaisse et transporte pareillement joignant d'un costé celle de Jean broschu, dautre costé a celle de françois Elie ».

Cette donation est estimée à « cent cinq livres », soit exactement la même somme que celle reçue un mois plus tôt par sa sœur Marie-Anne, l'ancêtre voulant certainement agir en toute justice et équité envers ces deux nouveaux couples de mariés.

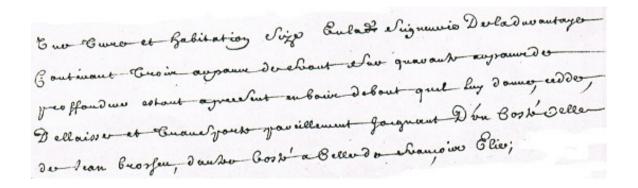


Figure 2 – Extrait du contrat de mariage de Pierre Blais fils et Françoise Beaudoin (greffe Louis Chambalon, 1695-11-09)

Avec le notaire et les témoins, seule la future épouse, a pu signer le contrat de mariage :

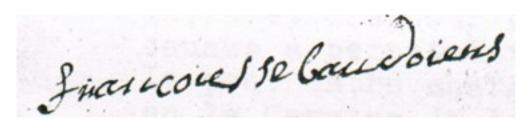
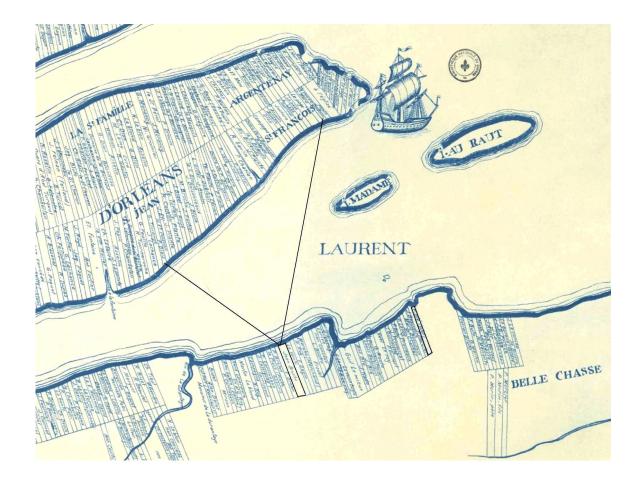


Figure 3 – Signature de Françoise Beaudoin, épouse de Pierre Blais fils

Localisation de la première terre occupée par Pierre Blais et Françoise Beaudoin dans la seigneurie de La Durantaye

Une carte ancienne du gouvernement de Québec, levée en l'année 1709 par le Sieur de Catalogne⁴, à la demande du roy, dans le but de connaître l'état du peuplement de la Nouvelle-France d'alors, nous permet de localiser l'endroit précis où était située la première terre occupée par Pierre Blais fils. Dans l'extrait ci-dessous (Figure 4), montrant la partie de la Côte-du-Sud située vis-à-vis la partie est de l'Île d'Orléans, nous avons relié par un trait noir la terre de l'ancêtre dans la paroisse de Saint-Jean et celle de Jean Brochu dans la seigneurie de La Durantaye, séparée par une distance d'environ une lieue (5 kilomètres). Les trois arpents de front situés du côté ouest de la terre de Jean Brochu ont d'abord été occupés par le couple Blais-Beaudoin, entre 1695 et 1704. Un autre trait noir relie cette même terre et celle de la veuve Bodoin⁵ (la mère de Françoise Beaudoin) située non loin de l'église de Saint-François de l'Île d'Orléans.



Brochu (dont la partie ouest a d'abord été occupée par Pierre Blais fils à partir de 1695) située dans la seigneurie de La Durantaye (aujourd'hui Saint-Vallier-de-Bellechasse); le rectangle de droite représente la terre qu'il occupera à partir de 1703 dans la seigneurie de Belle Chasse (aujourd'hui Berthier-sur-Mer).

De leur nouvelle terre et habitation sise sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, Pierre Blais et Françoise Beaudoin n'étaient donc qu'à quelques coups de pagaie de leurs parents respectifs, environ une lieue (ou 5 km) en barque, canot ou chaloupe. Ils communiquaient sans doute à l'occasion par des signaux convenus entre eux au moyen d'un fanal ou encore d'un feu de grève. En hiver, le pont de glace leur permettait aussi de se rendre rapidement chez leurs parents et amis insulaires : à la suite de la mort subite.

Figure 4 - Extrait de la carte de Catalogne de 1709 : le rectangle de gauche représente la terre de Jean de l'ancêtre fondateur, survenue le 16 février 1700, nul doute que ses deux enfants établis depuis peu sur la Côte-du-Sud ont pu se rendre ainsi très rapidement au chevet de leur père.

En 1704, Pierre Blais revend sa terre de la seigneurie de La Durantaye à Jean Brochu, son voisin du côté est

Cette terre que Pierre Blais fils avait reçue en donation dans son contrat de mariage de 1695, avait été concédée pour lui à son père par billet sous seing privé vers 1693. Lorsqu'il la revend, le 28 avril 1704, à son voisin Jean Brochu, le notaire Chambalon précise ainsi l'origine du titre de propriété de Pierre Blais fils: «...aud. vendeur apartenant pour luy avoir esté conceddée par écrit sous seing privé par le Seigneur dud. Lieu de la durantaye qu'il dit avoir perdu depuis plusieurs années ».6

On apprend aussi que cette vente est faite « moyennant le prix et somme de quatre cent livres de principal et cinquante livres pour les espingles ou vin⁷ demandé faisant ensemble celle de quatre cent cinquante livres sur laquelle somme led acquéreur a payé celle de cent livres (...) et celle de quatre vingt livres qu'il luy promet payer à la feste de Toussaint prochaine et les deux cents soixante dix livres qui resteront en cinq payements égaux de cinquante quatre livres chacun en cinq années entières et consécutives qui commenceront a courir du jour et feste de Toussaint prochaine ». Ce même contrat du mois d'avril 1704 nous révèle aussi que Pierre Blais fils est déjà, à cette date, « habitant demeurant en la Seigneurie de Berthier coste du sud ».

Pierre Blais fils s'établit définitivement dans la seigneurie voisine de Bellechasse dès 1703

En effet, dans un acte « fait et passé audit bellechasse en la maison dudit blay apray midy le deuxiesme may mil sept cent dix » devant le notaire Hilaire Bernard de la Rivière, soit il y a 300 ans, on apprend que Pierre Blais s'est fait concéder, dès 1703, une nouvelle terre de trois arpents faisant partie du domaine seigneurial de Bellechasse, « ... comme par cy devant a esté vandu et concédé a pierre blay ainsi quil apert par billets de deffunt allexandre berthier vivant chevalier seigneur de Belle Chasse et de villemure capitaine du regiment de carignan salliere en datte des onzième novembre mil sept cent trois et vingt novembre mil sept cent sept lesquels demeure anexé a la présente pour y avoir recours en cas de besoin ».8 Le premier de ces deux billets est reproduit ci-dessous (Figure 5):

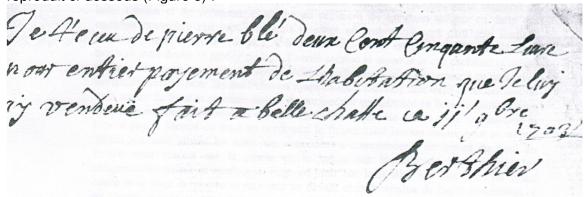


Figure 5 - Quittance du 11 novembre 1703 à Pierre Blé, par Alexandre Berthier père, seigneur de Bellechasse

Voici les principales informations que nous livre ce précieux document. On y décrit d'abord ainsi cette terre concédée dès 1703 par billet sous seing privé, soit sept ans avant la rédaction d'un acte notarié en bonne et due forme :

« ...une terre et concession de trois arpant de front et quarante arpant de profondeur complantée en bois de haute futtaye et bornée au nordest la terre du domaine de ladite seigneurie dautre costé au sudouest la terre a pascal mercié du bout au nordouest le fleuve saint laurant dautre bout ausudest lesdits quarante arpant les terres non concédées a commancer a un arpant du bord du fleuve saint laurant sur la pointe en le même sur laquelle est basty leglize (...) avec droit de pesche et de chasse au devant et en lestendue de ladite concession ».

On y précise ainsi les cens et rentes :

« sera tenu et obligé ledit Pierre blay sesdits hoirs et ayant cauze de payer à ladite dame bailleure ou a sesdits successeurs au lieu seigneurial de ladite seigneurie par chacun an à perpétuité au jour et feste de saint remy premier jour doctobre trois livres en argent et trois bons chapons vifs ou vingt sols pour chacun diceux au choix de ladite damme bailleure de rante seigneuriale annuelle et perpétuelle et non rachetable a toujours comme dû douze deniers de cens pour toute ladite concession et le dixiesme de tout le poisson quil peschera ou sera pesche sur ladite pesche bien salle et conditionne livrable audit lieu seigneurial a furs et meseure quil le prendra... ».

Le prix de vente payé au seigneur Berthier lui-même en 1703 et en 1707, est ainsi stipulé :

« ... ledit pierre blay a payé audit deffunt sieur Berthier pour la vante quil luy a faiette desdits trois arpant de terre faisant partie de son domaine la somme de trois cent cinquante livres de laquelle somme laditte damme de villemure le quitte et descharge et tous autres en vertu des deux quittance cy devant déclaré et anexé à la présente... ».

Mais pourquoi Pierre Blais fils a-t-il donc déménagé dans la seigneurie de Bellechasse ? ...

... surtout après avoir travaillé si fort, pendant une dizaine d'années, au défrichement d'une première terre dans la seigneurie de La Durantaye. Même s'il n'est pas facile de répondre avec certitude à une telle question, voici quelques hypothèses tout à fait plausibles. Soulignons d'abord que plusieurs membres de la famille et de la belle-famille de Pierre Blais sont déjà installés ou en voie de s'installer dans la seigneurie voisine de Bellechasse : ses frères Antoine, Jacques, Joseph et Jean-Baptiste, sa sœur Marie-Anne, ses beaux-frères Jacques, Joseph et Louis Beaudoin. En effet, les familles Blais et Beaudoin, à elles seules, occupent une large proportion des nouvelles terres de Berthier-en-Bas concédées par Alexandre Berthier: dès 1709, selon la carte de Catalogne reproduite à la Figure 1 ci-dessus, elles forment un clan représentant près de 25 % des 34 familles de censitaires établies dans le rang du bord de l'eau.

Outre cette volonté de se rapprocher des autres membres du clan Blais-Beaudoin établis juste à côté, peut-être que l'attrait du havre, appelé « trou de Berthier », et situé juste à côté de cette nouvelle terre, a-t-il aussi joué un rôle dans cette décision du couple de s'établir définitivement dans la seigneurie voisine... Nul doute que la situation géographique privilégiée de cette concession, contiguë au domaine seigneurial et au terrain de la première église, aura joué un rôle important dans leur décision de déménager quelques arpents à l'est de leur première habitation et de repartir à zéro avec de nouveaux défrichements et la construction de nouveaux bâtiments. Sans compter que la proximité des frères et beaux-frères facilitera l'entraide mutuelle si importante lors des corvées et travaux de gros œuvre.

Qui sont les co-paroissiens de Pierre Blais à Berthier-en-Bas en 1708 ?

Un document d'archives de première main (Figure 6), rédigé vers 1708 et contenu dans un cahier de l'arpenteur Hilaire Bernard de Larivière (qui était aussi le notaire instrumentant pour le contrat de concession d'une terre à Pierre Blais **le 2 mai 1710, soit il y 300 ans cette année**), nous fournit la liste exacte des trente-quatre censitaires et la largeur du front des terres qu'ils possèdent ou occupent alors sur le bord du fleuve dans la seigneurie de Bellechasse, soit dans le territoire compris aujourd'hui dans la municipalité de Berthier-sur-Mer.

HILAIRE BERNARD de la RIVIÈRE (1692-1725)
City ement the lebons proce a la designario de Dello Chase por wite
Mendieux Berthe Seigneur dudit lieu a fois mencer a la missedo bethe
(Mathe jorgnend to Jeignenni Do off on to Downed ye bremiers med -
Van lasina polito dix apport (6 copied
Guitanne le miene y orpont (y y agun)
Mean hadaux person beis aspensey . Suspans
antoine blue pelled chais arpant (y ? arpant
Jour bles police Insurper! (3 orpan)
Louis Condoute puther quatrasport of q arpant
andre loup petice quote dipont - Ry . 4 arpant
cias dataire policie triscoppont - to 3 arpart
nout to roy Polled die orpent - (y the special
Jeon guille net Bother Cessagen - 4 aspart mint apont
Teon quelle met Sollage Deux aspant 2 aspart
Jucque Carbon maupather tractorpunt - 3 organi
Surre bulan polaro lous arpan - Jospans
Jean Branan pettere trois organt - Serpons
Prerro la noye Posten trasorpans - Qarpans
Alidnet hartier pullede troisorpout - 3 3 orpont
Jacque bandeum le pero peline tritarpant - garpant
Jacque bandouin Als Dothe troit around 3 around
De and Marie willia laire and
The section of the se
somaine lacking wing six or paul . Q basses
Superior butue to this tross or pand - gorman our go pour lone,
Jean Meaning the the stant Gurnan
Trancoit binus postede thetarpont - ? a mont
active (mono pointe excisiofians 3 ushans
Mathieu millet postede trees arpany Jarpans
Robert Permet policio troitarpant _ 3 arpost a paye 2 borns 3
Jokph lepage polk de moil arpand Jarpand
You forten meau police trois or pant . Barpant
Jean Irade polleco trois aspan! Borpon! offage 2 borne 3
Louis blambe wolled froit orpout - Garhan der pout 2 portus
quillaune le prime polhde tratarpary) arpan
13 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
(1. () I least a yeart Elithan
Jean Combe Sollede troisorpant 3 arpan / Sout pour 12 borne 3th
Office Comments

Figure 6 - Pièce extraite d'un cahier de l'arpenteur Hilaire Bernard de la Rivière et contenant la liste des concessionnaires de la seigneurie de Bellechasse en 1708 9

L'arpenteur LaRivière intitule cette pièce « Enlignement tiré et bornes pozées à la seigneurie de Belle Chasse par ordre de Monsieur Berthier seigneur dudit lieu à commencer à la rivière de belle Chasse joignant la seigneurie de M de la Durantaye » et donne la liste, d'ouest en est, des noms des censitaires en ces débuts de la paroisse : 1192¹¹¹-La Basine (Bazin); 1193-Guillaume Lemieux père; 1194-Jean Nadaux (Nadeau); 1195-Antoine Blais; 1196-Jean Blais; 1197-Louis Baudouin (Beaudoin); 1198-André Loup; 1199-Louis Dallaire (Allaire); 1200-Noël LeRoy (Roy); 1201-la veuve Guignard; 1202-Jean Guillemet (Guillemette); 1203-Jacques Carbonneau; 1204-Pierre Butau (Buteau); 1205-Jean Prunau (Pruneau); 1206-Pierre Lavoye (Lavoie); 1207-Michel Chartier; 1208-Jacques Baudouin (le père); 1209-Jacques Baudouin (fils); 1210-Pasqual Mercie (Mercier); 1211-Pierre Blais; le domaine (26 arpents); 1212-Symphorien Butau (Buteau); 1213-Jean Marthin; 1214-François Arivé (Arrivé); 1215-

René Émond; 1216-Mathieu Millet (Milet); 1217-Robert Vermet; 1218-Joseph Lepage; 1219-Jean Carbonneau; 1220-Jean Fradet (Fredette); Louis Colombe (Coulombe); 1221-Guillaume Leprince; 1222-Pierre La garenne; 1223-Jean Cojean; 1224-Jean Colombe.

La proximité de plusieurs membres d'une même famille comme gage d'une plus grande entraide mutuelle

Cette hypothèse émise plus tôt pour expliquer le déménagement de Pierre Blais et Françoise Beaudoin de la seigneurie de La Durantaye à celle de Bellechasse vers 1704, soit la recherche d'une plus grande entraide mutuelle en se rapprochant des frères et beaux-frères déjà établis ou en voie de s'établir sur des terres concédées sur le bord du fleuve par le seigneur Alexandre Berthier, se vérifie chez plusieurs autres familles.

Un des clans les plus populeux, celui des Blais de Saint-Jean (I.O.) et des Beaudoin de Saint-François (I.O.), représente à lui seul près d'une famille sur quatre possédant une terre dans le rang du bord de l'eau :

- Antoine Blais qui épouse en 1705 Jeanne Lamy (1195);
- Son frère Jean-Baptiste Blais qui épouse en 1709 Geneviève Martin, veuve de Jacques Carbonneau (1196);
- ➤ Louis Beaudoin qui épouse en 1705 Angélique Roy (1197);
- ➤ Jeanne Guillemette (la sœur de Jean) qui épouse en 1683 Pierre Guignard (1201);
- > Jean Guillemette qui épouse en 1695 Marie-Anne Blais (1202);
- > Joseph Beaudoin, puis Jacques son père, puis son frère Marc (1208);
- > Jacques Beaudoin fils qui épouse en 1699 Catherine Morin (1209);
- ➤ Pierre Blais qui épouse en 1695 Françoise Beaudoin (1211);
- Marguerite-Ursule Blais qui épouse en 1714 Étienne Lamy (1221);
- Pierre Blais III qui épouse en 1720 Élisabeth Bilodeau (1223):
- ➤ Jean-Baptiste Blais III qui épouse en 1726 Marguerite LeRoy (1222),

Ces deux derniers, les fils aînés de Pierre et Françoise Beaudoin, s'établissent non loin d'eux dans l'extrémité est de la seigneurie de Bellechasse. Ces deux petits-fils, parmi les premiers membres de la troisième génération des Blais d'Amérique, font figure à leur tour de véritables pionniers de la Côte-du-Sud, continuant l'œuvre de leurs grand-parents Pierre Blais et Anne Perrot qui reposent en paix juste en face, dans leur île maintenant parsemée de verts pâturages!

À l'instar des Blais et des Beaudoin, d'autres familles tirent profit également de la proximité d'un frère ou beau-frère dans le même voisinage. C'est le cas des trois frères Buteau et des quatre frères et sœurs Carbonneau, tous de Saint-François (I.O.):

Pierre Buteau et Marie Carbonneau (1204); Symphorien Buteau (1212), François Buteau (1214) et son épouse Geneviève Jinchereau, la sœur utérine de Michel Chartier fils (1207); Jacques Carbonneau, frère de Marie (1203); Jean Carbonneau, frère de Marie et de Jacques (1219); Jean Martin, frère de Geneviève Martin (veuve de Jacques Carbonneau) (1213); Marguerite Carbonneau (veuve de Jean Nadeau fils) remariée à Jean Boucher, le beaufrère de Paschal Mercier (à l'est de la terre 1211 de Pierre Blais).

Soulignons également la présence nombreuse des Bilodeau, également originaire de Saint-François :

➤ Jacques Bilodeau et Marie Morin dit Valcourt (terre 657), cette dernière étant la sœur de Catherine Morin dit Valcourt (Jacques Beaudoin fils, terre 646); Gabriel Bilodeau (le frère de Jacques), époux d'Élisabeth LeRoy et gendre de Noël LeRoy (terre 655); (Jacques et Gabriel Bilodeau (Jean et Marie-Jeanne Jahan) sont aussi les cousins d'Élisabeth Bilodeau (Pierre Blais III, terre 627); Antoine Bilodeau (Antoine / Geneviève Turcot), (terre 661) est le frère d'Élisabeth Bilodeau (Pierre Blais III) et l'époux d'Angélique Lepage (sœur et belle-sœur d'Élisabeth Lepage et Marc Beaudoin, terre 647).

Voici deux derniers exemples, soit les frères Bouchard de Cap Saint-Ignace et les frères Mercier de Beaupré :

- ➢ Ignace Bouchard (époux de Jeanne LeRoy) et Gabriel Bilodeau (époux de Élisabeth Roy), les deux gendres de Noël LeRoy (terre 656), se partagent les six arpents de ce dernier; Angélique Roy, épouse de Louis Beaudoin, est aussi la nièce de Noël LeRoy (1200); Nicolas Bouchard, le frère d'Ignace, occupe la terre n° 636 sur laquelle on retrouve un moulin à farine en 1724;
- ➤ Pascal Mercier et Madeleine Boucher (645); Jean Boucher, frère de Madeleine (643); Jean Mercier (641) et Pierre Mercier (639), venus rejoindre leur frère Pascal (645), sont tous trois établis dans le voisinage immédiat de Pierre Blais (644).

En se regroupant ainsi sur ce nouveau territoire à bâtir de toutes pièces, tous ces fils et filles d'une même famille se donnent le maximum de chances de réussir cette exigeante entreprise de colonisation, en profitant de la force du nombre, dans un esprit de solidarité et d'entraide mutuelle, particulièrement lors des corvées et autres gros travaux. Nul doute que cette nombreuse parenté « tricotée serrée » se retrouvait souvent ensemble aussi pour faire la fête!

3) Antoine Blais se marie en 1705 à l'âge de 28 ans et rejoint son frère Pierre et sa sœur Marie-Anne dans la seigneurie de Bellechasse

Pierre Blais n'a pas sitôt pris possession de sa terre de Berthier que son frère Antoine le rejoint dans ce nouveau patelin. Dans le contrat de mariage de ce dernier avec Jeanne Lamy (Pierre et Renée Suard), passé le 26 octobre 1705 devant le notaire Barbel, c'est son deuxième voisin du côté ouest à Berthier, Guillaume Lemieux père, qui stipule pour la mariée, sa filleule originaire de l'Île-aux-Oies. Précisons que Guillaume Lemieux père (1648-1725) a lui-même vécu longtemps à l'Île-aux-Oies, où son nom apparaît dès le recensement de 1681.

L'état d'avancement des travaux de défrichement effectués sur sa terre de Berthier en 1705 nous permet de croire qu'Antoine Blais y travaillait déjà depuis quelques années, et que lui et ses frères et sœurs se rendaient mutuellement service. Son contrat de mariage nous révèle qu'il y possède « une habitation qu'il a eue par concession consistant en trois arpants de front sur quarante arpants de proffondeur située aud lieu et seigneurye de berthier sur laquelle il y a environ huit à neuf arpants de terre défrichés à la charue, outre ce une maison de dix neuf pieds de long sur quinze de large ensemble deux vaches un bœuf et une cavalle âgée de deux ans... ».

Cette première maison deviendra vite exiguë avec la venue de onze enfants, dont sept avec Françoise-Ambroise Fournier (veuve de Pierre Lefebvre dit Boulanger), qu'il épousera en secondes noces le 10 février 1716. La terre d'Antoine Blais est située dans la partie ouest de la seigneurie de Bellechasse et correspond au numéro 1195 sur l'extrait de la carte de Catalogne ci-dessus reproduit.

4) Joseph Blais (1678- avant 1709), le 3° fils de Pierre Blais et Anne Perrot, a aussi occupé une terre dans la seigneurie de La Durantaye

Cette information provient d'un contrat d'échange de biens passé devant le notaire Chambalon, le 17 avril 1701, entre Jean Guillemet et « *Joseph Blays de la Durantaye* ». On y mentionne que Jean Guillemet cède à son beau-frère Joseph Blais ses droits successifs à l'égard des immeubles qui sont échus à sa femme Marie-Anne Blais des successions de ses père et mère, *en contre-échange de quoi le dit Joseph Blais cède audit Guillemet une terre et habitation de 3 arpents sur 40 à La Durantaye, joignant à Jean Guillemet et à Julien Dumont dit Lafleur¹¹, par ledit Joseph Blais acquise verbalement dudit Guillemet il y a environ quatre ans, soit vers 1697. Deux mois plus tard, dans un contrat passé aussi devant Chambalon, le 20 juin 1701, Jean Guillemet revend cette terre à Gabriel Feuilleteau (Filteau), originaire de Saint-Jean (Î.-O.).¹²*

... mais il succombe vite à l'appel du large...

En effet, deux ans après avoir cédé sa terre de La Durantaye à son beau-frère Jean Guillemette, Joseph Blais s'engage comme matelot et serviteur-domestique, tant sur terre qu'à bord de *La Marguerite*, au service d'Anthoine Pacault, marchand de Montréal, soit pour aller de ce pays à Plaisance (Terreneuve) et retour à Québec ou pour continuer d'autres voyages, à raison de 15 livres par mois et son total entretien. Dans ce contrat d'engagement passé devant le notaire Chambalon le 4 avril 1703, Joseph Blais est toujours désigné comme habitant dans la seigneurie de La Durantaye.

Joseph serait le seul fils de l'ancêtre à être retourné sur le vieux continent!

C'est du moins ce que l'on peut raisonnablement déduire de l'acte de vente du 18 février 1710 passé devant le notaire Chambalon, dans lequel Gabriel Roger, marchand de La Rochelle, est désigné comme **créancier et légataire de feu Joseph Blaye II**, et vend à Joseph Allaire, dudit lieu de St-Jean I.O., savoir trois portions de terre faisant ¼ de 3 arpents sur moitié de l'Île, audit feu Blaye par succession de son père, feu Pierre Blaye, et deux autres portions acquises de son frère Pierre et de son beau-frère Jean Guilmet. Ainsi, 45 ans après la traversée de son père en Nouvelle-France en mai 1664, Joseph Blais aurait refait le même trajet en sens inverse et serait décédé en mer ou sur le vieux continent vers 1709.

5) Jacques Blais a aussi occupé une terre à Berthier

Un premier indice de la présence de Jacques Blais sur la Côte-du-Sud nous est fourni par les registres de la paroisse de Saint-Michel-de-La-Durantaye, où il est désigné, le 19 décembre 1700, comme parrain de Marguerite LeRoy (Noël et Marguerite Rabouin).

Nous avons la preuve qu'en 1704, Jacques Blais est un des censitaires de la seigneurie de Berthier. En effet, son nom est mentionné dans l'acte de cession rédigé par le notaire Chambalon le 13 février 1704, dans lequel Louis Marsault (Marceau) de St-François I.O. cède à Marc Baudoin, du même lieu, savoir : une terre et habitation en la seigneurie de Berthier de 3 arpents sur 40 de profondeur joignant à Pierre Beaudoin et à Jacques Bled, au cédant par concession du seigneur de Berthier devant Chambalon le 3 juin 1699.

De plus, la terre appartenant à Jean-Baptiste Blais en 1709 et portant le n° 1196 sur l'extrait ci-dessus de la carte de Catalogne, aurait d'abord été occupée par son frère Jacques. C'est du moins ce que nous révèle le contrat de vente passé devant le notaire Chambalon le 25 octobre 1709, dans lequel **Jean-Baptiste Blais**, **de Berthier**, vend à Anthoine Beaudouin (le frère de Françoise Beaudoin, épouse de Pierre Blais fils) de St-François I.O., **une terre de 3 arpents sur 40 de profondeur située à Berthier**, joignant **au n.e. à Louis Beaudoin** (un autre frère de Françoise et Anthoine Beaudoin, occupant la terre n° 1197) et **au s.o. à Anthoine Blais** (le frère de Jean-Baptiste, Jacques, Pierre et Marie-Anne Blais, occupant la terre n° 1195). Il y est justement mentionné que cette terre appartient **au vendeur Jean-Baptiste Blais par échange avec son frère Jacques Blais**.

Jacques Blais aurait quitté Berthier pour Yamachiche vers 1714

Jacques aurait été le premier des Blais à s'établir à Yamachiche. En effet, son fils aîné, Jacques Blais III, est né à Yamachiche le 21 mars 1715 et serait décédé à Trois-Rivières le 13 janvier 1810, soit à l'âge de 95 ans, ce qui était sans doute un record de longévité à cette époque. Dans l'extrait ci-dessous (Figure 7) de l'aveu et dénombrement du 18 février 1723 d'une « partie du fief nommé de Grosbois »¹³, au nord est de la petite rivière Yamachiche, Jacques Blais possède une terre de 6 arpents sur 15 (n° 3038), sur laquelle on recense douze arpents en labour, soit trois fois plus que celle (n° 3047) de son frère Jean-Baptiste, ainsi qu'une grange et une étable en plus de la maison.

GROSBOIS-EST										
REFERENCE: Vol. 1, fol. 9 DATE: 18 février 1723 APPELLATION: "partie du fief nommé de Grosbois" DIMENSIONS: 3/4 lieue et 7 arpents de front sur 2 lieues de TERRITOIRE: Partie d'une concession originale des 23 mai 165 BORNES: NE-Gatineau; SO-Granpré et Grosbois-Ouest; sur le fl PROPRIETAIRES: 1/2 - Charles Lesieur, 1/4 - Simone Blanchet, comme veuve de feu Julien Lesieur, fr 1/8 - Pierre Lesieur, fils ainé de feu Julien et neveu de Ch 1/24 chacun - 3 filles de feu Julien et nièces de Charles	3 et 3 euve Sa ère de	novembre int-Lau	rent							
No Identification	Tuno	DIMENSIONS Front Prof.		SUPERFICIE Aveu Calc. Note Etat		TERRE EN EXPLOITATION Labour. Prairie To		TATION	BATIMENTS Ma Gr Et Ec	
NO Identification	Type	FLOIIC	FIUL.	Aveu	carc.	Note Etat	Dabour.	rialite	IOCAI	Ma GI EC EC
3026 Lesieur, Charles:	DS	0.00	0.00	0.00	0.00	I	12.00	0.00 GR	12.00	1 2 1 1 Ma=psp +K
3027 Lesieur dit Duchesne, Julien: VH Simone Blanchet	DS	0.00	0.00	0.00	0.00	I	12.00	0.00 GR	12.00	1 1 1 0 Ma=pieux +Eg
Dans un arrière-fief de 12 arpents de front sur 40 de profon 3028 Gatineau dit Duplessis, Jean-Baptiste: S: Louis Gatineau dit Duplessis		u NE de 12.00			re Yamach 480.00	niche:	12.00	0.00	12.00	1 1 0 0 Ma=pieux
Dans la censive du dit fief, joignant au NE l'arrière-fief:										
3029 Lesieur, Augustin: 3030 Rivard dit Laglanderie, Julien:	CS	6.00	40.00	0.00	240.00		12.00 5.00	0.00	12.00 5.00	1 1 1 0 1 1 1 0
Au SO de la grande rivière Yamachiche: 3031 Lesieur dit Desaulniers, Jean-Baptiste: 3032 Lesieur, Joseph: 3033 Lesieur dit Lapierre, Antoine: 3034 Rivard dit Laglanderie, François: 3035 Rivard, Michel:	CS CS CS CS	6.00 6.00 6.00 6.00	15.00 15.00 15.00 15.00	0.00 0.00 0.00 0.00	90.00 90.00 90.00 90.00	D D	12.00 12.00 12.00 3.00 5.00	0.00 0.00 0.00 0.00	12.00 12.00 12.00 3.00 5.00	1 1 1 0 1 1 1 0 1 1 1 0 1 0 1 0 1 0 0 0
Sur le bord du fleuve, au NE de la petite rivière Yamachiche			02.00				~			
3036 Rivard, Joseph:	CS	6.00	15.00	0.00	90.00	D	2.00	0.00	2.00	0 0 0 0
Sur la petite rivière Yamachiche, au NE: 3037 Gélinas, Pierre: 3038 Blais, Jacques: 3039 Hérou dit Bourgainville, Jean: 3040 Gélinas, Etlenne:	CS CS CS	6.00 6.00 6.00	15.00 15.00 15.00 15.00	0.00 0.00 0.00 0.00	90.00 90.00 90.00 90.00	D D	12.00 12.00 3.00 2.00	0.00 0.00 0.00 0.00	12.00 12.00 3.00 2.00	1 1 0 0 1 1 1 0 0 1 0 0 0 0 0 0
Au SO de la petite rivière Yamachiche: 3041 Gélinas dit Bellemare, Maurice: 3042 Collet, Joseph: 3043 Vacher dit Lacerte, Charles:	CS CS	3.00 3.00 6.00	40.00 40.00 40.00	0.00	120.00 120.00 240.00	D	4.00 1.00 12.00 VA	0.00 0.00 0.00	4.00 1.00 12.00	0 0 0 0 0 0 0 0 1 1 1 0
3044 Milet, Mathieu: 3045 Cauchon dit Laverdière, Philippe: VH 3046 Gélinas dit Bellemare, Pierre: 3047 Blais, Jean: 3048 Gélinas, Pierre:	CS CS CS CS	6.00 6.00 5.00 4.00 3.00	40.00 40.00 40.00 40.00 40.00	0.00 0.00 0.00 0.00	240.00 240.00 200.00 160.00 120.00	D D D	11.00 4.00 2.00 4.00 1.00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	11.00 4.00 2.00 4.00 1.00	1 1 1 0 1 0 0 0 0 0 0 0 1 0 0 0 0 0 0 0

Figure 7 - Aveu et dénombrement du 18 février 1723 Terres de Jacques et Jean-Baptiste Blais à Yamachiche (fief Grosbois)

L'état d'avancement du défrichement et des constructions s'expliquerait par le fait que Jacques aurait précédé d'une dizaine d'années son frère Jean-Baptiste dans cette nouvelle région de colonisation, où plusieurs de leurs enfants feront souche. Joseph Blais, l'un des fils de Jean-Baptiste et de Marie-Jeanne Senecal, y épousera même sa cousine germaine, Françoise Blais, la fille de son oncle Jacques et de Louise-Angélique Cartier, le 21 janvier 1765. Il s'agirait de la première union consanguine au 2^e degré chez les Blais.

Ajoutons enfin que Jacques est celui des fils de l'ancêtre qui aura laissé la plus nombreuse progéniture : 15 enfants issus de trois mariages. Quinze enfants étaient également issus des deux mariages de son père, soit 10 de son union avec Anne Perrot et 5 de son second mariage avec Élisabeth Royer. Trois d'entre eux sont d'ailleurs inhumés à Yamachiche : Jean-Baptiste (le 27 mars 1752, à l'âge de 66 ans), Jacques (le 24 décembre 1759, à l'âge de 77 ans) et Marguerite-Ursule (le 6 mai 1765, à l'âge de 76 ans).

6) Jean-Baptiste Blais épouse Geneviève Martin, la veuve de Jacques Carbonneau

Le 25 octobre 1709, en plus de vendre sa terre située dans la partie ouest de la seigneurie de Bellechasse et contiguë à celle de son frère Antoine, Jean-Baptiste Blais fait ratifier les conventions de mariage stipulées le 14 octobre devant témoins, par lesquelles il prend pour épouse Geneviève Martin, la veuve de Jacques Carbonneau décédé le 9 décembre 1708 à l'âge de 34 ans. C'est que ce futur marié va dorénavant partager l'habitation reçue par son épouse de la succession de son défunt mari. Cette terre porte le n° 1203 sur la carte ci-dessus, et est située à l'est de celle de sa sœur Marie-Anne Blais. Le futur époux « apporte en mariage la valeur de cinquante écus quarante écus en argent et dix écus en effets estimés à lad somme » et « s'oblige d'élever les enfants de la future épouse, les nourrir et entretenir, les garçons jusqu'à l'âge de quinze ans et les filles jusqu'à ce qu'elles soient pourvues sur le bien de la communauté, qu'il fera valoir par son travail »; « ladite future épouse avantage sondit futur époux sur le bien a elle appartenant d'une part qu'il cèdera comme un de ses enfants après la mort de ladite veuve ».

Jean-Baptiste Blais et Geneviève Martin partent pour Yamachiche vers l'été 1722

Nous pouvons raisonnablement tirer cette conclusion à partir des trois indices suivants : 1) le 17 mars 1721, devant le notaire Abel Michon, Jean Blaid (Jean-Baptiste) et Geneviève Martin, son épouse, vendent une portion de terre située en la seigneurie de Bellechasse à Pierre Buteau, leur voisin de terre du côté est;

- 2) la fille de Jean-Baptiste Blais et Geneviève Martin, Marie-Anne, est née le 10 avril 1722 à Berthier, tandis que leur autre fille, Marie-Josephe, est née à Yamachiche le 3 avril 1725:
- 3) enfin, dans l'extrait ci-dessus de l'aveu et dénombrement du 18 février 1723 du fief Grosbois-Est, au sud ouest de la petite rivière Yamachiche, Jean Blais est propriétaire d'une terre de 4 arpents sur 40, sur laquelle on recense une maison et quatre arpents en labour. Le couple aurait donc vraisemblablement quitté Berthier-en-Bas pour Yamachiche à l'été 1722.

7) Marguerite-Ursule, la fille cadette de Pierre Blais et Anne Perrot, aussi à Berthier...

Pour mémoire, Marguerite-Ursule est née le 29 juin 1688 et sa mère Anne Perrot est décédée lors de l'accouchement, à l'âge de 45 ans, après dix maternités. Le lendemain, la famille éprouvée assiste au baptême de l'une et à l'inhumation de l'autre. Il s'agit sans doute de la journée la plus triste dans le vie de notre ancêtre Pierre Blais, séparé de façon aussi subite et imprévisible de sa compagne qui a trimé dur avec lui depuis tant d'années. Âgée de seulement douze ans lors du décès de son père, Marguerite a probablement été hébergée ensuite chez sa sœur ou un de ses frères établis à Berthier.

Le 2 septembre 1714, **Marguerite Blais et Étienne Lamy**, fils de Pierre Lamy et de Renée Suard ou Montminy, de l'Île-aux-Oies, passent leur contrat de mariage chez Michel Poulin, curé de Saint-Vallier, lequel est reçu par le notaire Abel Michon le même jour. Précisons que la sœur d'Étienne, **Jeanne Lamy**, a épousé Antoine Blais, le frère de Marguerite, neuf ans plus tôt, le 9 novembre 1705. Les familles Blais et Lamy sont donc doublement apparentées par ces deux mariages, le frère et la sœur Blais ayant épousé la sœur et le frère Lamy.

Marguerite Blais et son époux auraient d'abord habité dans la seigneurie de La Durantaye. C'est du moins ce que l'on peut conclure du contrat passé devant le notaire Michon le 10 mai 1717, soit trois ans après leur mariage : il s'agit de l'acte de vente d'une terre située en la seigneurie de la Durantaye, par Jean (Baptiste) Blaids, de la seigneurie de Bellechasse, <u>au nom et comme faisant pour Étienne Lamy et Marquerite Blaid</u>, à Joseph Gautron dit LaRochelle, de la Durantaye.

Marguerite-Ursule habite à Berthier au moins jusqu'en 1724, juste à côté de ses neveux Pierre et Jean-Baptiste Blais, à l'extrémité est de la paroisse

Les deux faits qui suivent nous permettent une telle affirmation. Le 17 mars 1721, « sur les deux heures de rellevée », plusieurs paroissiens de la paroisse de Nostre-Dame de l'Assomption et habitants de la seigneurie de Bellechasse comparaissent devant le commissaire Benoit-Mathieu Collet¹⁴ et son greffier Nicolas-Gaspard Boucault, mandatés pour visiter les quatre-vingt-deux (82) paroisses de la colonie, pour déterminer les limites et l'étendue de chacune afin de mettre ainsi fin aux nombreuses disputes au sujet de la dîme, et « entendre les seigneurs et habitans sur la commodité et incommodité pour assister au service divin ». Parmi les paroissiens présents à cette assemblée, on retrouve notamment Louis Beaudoin, procureur fiscal de la ditte seigneurie, Joseph Lemieux, capitaine de milice de la ditte coste, Antoine Blais, Jacques Beaudoin, Pierre Blais et Estienne Lamy. Marguerite Blais est donc bien une paroissienne de Berthier à cette date.

De plus, dans l'aveu et dénombrement du 8 août 1724 « pour le fief vulgairement nommé de Bellechasse », ¹⁵ dont nous reproduisons ci-dessous (Figure 8) un extrait listant les terres situées sur le bord du fleuve, Étienne Lamy apparaît comme un des censitaires habitant dans l'extrémité est de cette seigneurie. Etienne Lamy et Marguerite Blais y possèdent une terre de 3 arpents sur 40 (voir le n° 0629), dont sept arpents de terre labourable, une maison, une grange et une étable. Les frères aînés de Marguerite, Pierre (terre n° 0644) et Antoine (terre n° 0662), établis à Berthier depuis vingt ans, y ont déjà respectivement 30 et 28 arpents de terre labourable. Seule la seigneuresse Françoise Viennay-Pachot possède une plus grande exploitation, soit 33 arpents.

Ajoutons que la fille aînée de Marguerite Blais et Étienne Lamy, Marguerite Lamy, épouse le 12 août 1737 à Yamachiche (un autre indice que ses parents s'y étaient effectivement établis après leur départ de Berthier), **Jean-Baptiste Lesieur** (Jean-Baptiste Lesieur Desaulniers / Élisabeth Rivard), dont le grand-père Charles Lesieur était notaire royal et dont l'oncle Charles-Julien Lesieur était propriétaire de la moitié du fief de Grosbois lors de l'aveu et dénombrement de 1723 (voir la Figure 7 ci-dessus). Les deux familles Lesieur et Lamy sont de nouveau réunies le 16 mars 1742 à Yamachiche, pour le mariage de deux autres de leurs enfants, Étienne Lamy, et Élisabeth Lesieur. Le frère et la sœur Lamy ont donc marié la sœur et le frère Lesieur. Rappelons-nous que le couple Blais-Lamy a vécu lui-même pareille situation matrimoniale : les frère et sœur Antoine et Marguerite Blais ayant épousé les frère et sœur Étienne et Jeanne Lamy... Précisons que ces cas de double mariage réunissant deux mêmes familles n'étaient par rares à cette époque.

REFERENCE: Vol. 1, fol. 179v
DATE: 8 aot. 1724
PATE: 8 aot. 1724
APPELLATION: "fief vulgairement nommé de Bellechasse"
DIMENSIONS: 2 lieues de front sur 2 lieues de profondeur
TERRITOIRE: Concession du 29 octobre 1672 qui remplace une concession originale du 28 mars 1637 (1/4 lieue de front sur 1 lieue 1/2 de profondeur) abandonnée
par Nicos Marsolet le 15 novembre 1672.
BORNES: SO-La Durantaye; NE-Rivière-du-Sud; sur le fleuve Saint-Laurent
PROPRIETAIRE: Françoise Viennay-Pachot

No	The state of the s			SIONS	SU	SUPERFICIE		TERRE EN EXPLOITATION			BATIMENTS		
	Identification	Type	Front	Prof.	Aveu	Calc. Note	Etat	Labour.	Prairie	Total	Ma Gr		
0623		DS	10.50	60.00	0.00	630.00	F	30.00	3.00	33.00	2 1	1 1	1
											Ma=ps +B P	Р	
Dans 1	a censive du dit fief, sur le bord du fleuve, joign	ant au NE	Rivière	-du-Sud•							, ,		
ZU art	ents de terre non concédés. Pruneau, Jean:												
		CS	3.00	40.00	0.00	120.00		3.00	0.00	3.00	1 0	0 0)
0625	Balan dit Lacombe, Jean: Balan dit Lacombe, Pierre:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		4.00	0.00	4.00	+H 1 0	0 0	,
0627	Blais, Pierre:	CS	5.00	40.00	0.00	200.00		8.00	0.00	8.00	1 1	0 0	
0628	Blais, Jean-Baptiste:	CS	3.00	40.00	0.00	160.00		10.00	0.00	10.00	1 1	1 0	
	Lamy, Etienne:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		6.00 7.00	0.00	7.00		0 0	
	Guillemet, Jean: H Fradet, Jean:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		0.00	0.00	0.00		1 0	
	Isoir dit Provençal, Jean:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		0.00	0.00	0.00		0 0	
0633	Gendron, Claude:	CS CS	3.00	40.00	0.00	120.00		0.00	0.00	0.00		0 0	
0634	Vermet, Robert:	CS	6.00	40.00	0.00	120.00		6.00	0.00	6.00		0 0	
0635	Emond, René: M	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		4.00	0.00	4.00	1 1	1 0	
0636	Bouchard, Nicolas:	CS	6.00	40.00	0.00	240.00		12.00	0.00	12.00		1 0	
0637	Buteau, François:	CS									+Mf	- 0	
0638	Lacroix, François:	CS	6.00 3.00	40.00	0.00	240.00		15.00	0.00	15.00	1 1		
	Mercier, Pierre:	cs	3.00	40.00	0.00	120.00		0.00	0.00	0.00		0 0	
	Lacroix, François: domaine.	CS	0.50	40.00	0.00	20.00		2.00	0.00	15.00		1 0	
	Mercier, Jean:									2.00	0 0	0 0	
0642	mercial, wan.	CS	1.00	40.00	0.00	120.00		15.00	0.00	15.00	1 1	1 0	
0643	Boucher, Jean:	CS	3.00	40.00	0.00	40.00		2.00	0.00	2.00		0 0	
0644	Blais, Pierre:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		12.00	0.00	12.00	1 1		
0645	Mercier, Pascal:							30.00	0.00	30.00	+Eq	1 0	
	Beaudoin, Jacques:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		27.00	0.00	27.00	1 1	1 0	
0647	Beaudoin, Marc:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		25.00	0.00	25.00		1 0	
0648	Chartier, Michel:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		15.00	0.00	15.00	1 1		
	Lavoie, Pierre:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		18.00	0.00	15.00	1 1		
0650	Pruneau, Jean: H Buteau, Pierre:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		15.00	0.00	15.00	1 1		
0652	Blais, Jean:	CS CS	3.00	40.00	0.00	120.00		30.00	0.00	30.00	1 1		
	Guillemet. Jean: M	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		12.00	0.00	12.00	1 1		
	Guignard, : VH	cs	4.00	40.00	0.00	160.00		8.00 12.00	0.00	8.00 12.00	0 1		
0655	Bilodeau, Gabriel:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		8.00	0.00	8.00	1 1		
	Bouchard, Ignace:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		8.00	0.00	8.00		1 0	
0657	Bilodeau, Jacques:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		8.00	0.00	8.00	0 0	0 0	
	Boutin, Jean: fils	CS	1.00	40.00	0.00	40.00		4.00	0.00	4.00	+H 1 1	0 0	
	Boutin, Jean: père	cs	3.25	40.00	0.00	130.00		20.00	0.00	20.00	2 1	1 0	
0660	Beaudoin, Louis: VH	CS	4.25	40.00	0.00	170.00		16.00	0.00	16.00	1 1	1 0	
0661	Bilodeau, Antoine:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		12.00	0.00	12.00	1 1		
0663	Blais, Antoine: Nadeau, Jean:	cs	3.00	40.00	0.00	120.00		28.00	0.00	28.00	1 1	1 0	
0664	Lemieux, Joseph:	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		28.00	0.00	28.00	1 1		
0665	Lemieux, Guillaume:	CS	6.00	40.00	0.00	120.00		9.00	0.00	9.00	0 1		
0666	Bazin, François*: V	CS	3.00	40.00	0.00	120.00		16.00	0.00	24.00	2 1 0 1	1 1	
									3.00	20.00	0 1	0	

Figure 8 - Aveu et dénombrement du 8 août 1724 Terres sur le bord du fleuve, dans la seigneurie de Bellechasse

8) Au tour des petits-enfants de Pierre Blais et Anne Perrot de s'établir aussi sur la Côte-du-Sud à compter de 1720 !

Même si aucun descendant de Pierre Blais et Anne Perrot ne s'est établi sur la terre ancestrale située dans la paroisse de Saint-Jean de l'Île d'Orléans, nous avons vu que leurs trois enfants aînés, Pierre, Marie-Anne et Antoine, se sont établis en permanence dans la seigneurie de Bellechasse, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en face de la terre qui les a vus naître. On peut, à juste titre, les considérer comme de véritables pionniers de la Côte-du-Sud et de la municipalité actuelle de Berthier-sur-Mer.

Les aveux et dénombrements du régime français (1723-1745)¹⁶, ces précieux documents décrivant terre par terre, l'implantation de la population dans la vallée laurentienne après le premier quart du XVIIIe siècle, nous révèlent même que plusieurs petits-enfants de notre ancêtre sont déjà établis sur la Côte-du-Sud à cette époque. Parmi les représentants de cette troisième génération de défricheurs, on retrouve en effet, à l'extrémité est de la seigneurie de Bellechasse, environ trente arpents à l'ouest de la Rivière-du-Sud, deux petits-fils de Pierre Blais et Anne Perrot : Pierre et Jean-Baptiste Blais, les deux fils aînés de leur fils aîné Pierre Blais et de Françoise Beaudoin.

Le premier petit-fils, **Pierre Blais, marié à Élisabeth Bilodeau** le 13 novembre 1720, y possède une terre (voir le n° 0627) de 4 arpents de front sur le bord du fleuve sur 40 arpents de profondeur, dont dix arpents de superficie sont déjà en exploitation, et sur laquelle on retrouve une maison, une grange et une étable. Le deuxième petit-fils et frère du précédent, **Jean-Baptiste Blais, qui épousera Marguerite LeRoy** (Roy) le 13 juin 1726, soit deux ans après cet aveu et dénombrement, y possède la terre voisine du côté ouest (voir le n° 0628), dont six arpents sont déjà en exploitation et sur laquelle ne se trouve encore aucun bâtiment.

Leurs voisins immédiats du côté ouest sont aussi des descendants de l'ancêtre : d'abord leur oncle et tante, Étienne Lamy et Marguerite Blais, y occupent une terre (n° 0629) dont sept arpents sont en exploitation, avec maison, grange et étable; ensuite, leur tante Marie-Anne Blais y possède une terre (n° 0630) encore inscrite au nom des héritiers de Jean Guillemette, son mari décédé depuis près de dix ans. Cette dernière terre, encore non exploitée et non construite, est probablement destinée à l'un des enfants de la famille Guillemette.

L'aveu et dénombrement de 1724 nous révèle aussi que le second rang, alors nommé la Côte de Saint-Blaise, (faisant partie aujourd'hui de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud), le long de la rivière du Sud et du côté nord de celle-ci, compte déjà six terres en exploitation avec maisons, granges et étables : Pierre Morin père (terre 676), le premier à habiter dans ce rang, y possède 24 arpents en valeur, et les trois frères Boulay, Pierre, Jacques et Joseph y occupent trois terres voisines (683, 684 et 685). **Guillaume Lemieux fils, qui épousera Marie-Anne Blais** (Pierre / Françoise Beaudoin) le 17 juin 1726, y possède aussi une terre (n° 682) encore inexploitée. Cette terre serait la première située à l'ouest de la route qui relie Saint-François au havre de Berthier, et serait bornée au nord à la terre du bord de l'eau occupée par les parents de Marie-Anne.

Dans la moitié est de la seigneurie voisine de La Durantaye (aujourd'hui la municipalité de Saint-Vallier-de-Bellechasse), l'aveu et dénombrement déposé le 17 mars 1725¹⁷ témoigne aussi de la présence, dans un second rang, d'au moins deux autres membres de cette troisième génération que constituent les petits-enfants de l'ancêtre. D'abord **Françoise Blais**, une autre fille du couple Blais-Beaudoin, **qui a épousé Jean-Baptiste Tanguay** le 25 octobre 1722, occupe une terre (n° 0798) située à environ trente arpents à l'ouest des limites de la seigneurie de Bellechasse : 12 arpents y sont déjà en exploitation, dont 9 en terre labourable et 3 en prairie, avec maison, grange et étable. Son beau-frère Jacques Tanguay (Jean et Marie Brochu), qui épouse le 28 février 1729 Geneviève Mercier (Paschal et Madeleine Boucher), une ancienne petite voisine de Françoise Blais à Berthier, habite aussi dans le rang du bord de l'eau, sur la terre ancestrale des Tanguay (n° 0770).

Ensuite, **Jean-Baptiste Guillemette** (**Jean / Marie-Anne Blais**), y est recensé sur la sixième terre (n° 0792) à l'est de celle de sa cousine Françoise Blais. Ce Jean-Baptiste Guillemette, alors âgé de seulement 20 ans, y possède déjà, en 1725, une maison et 8 arpents de terre en exploitation : il épousera à Berthier, le 27 juin 1729, **Anne Lefebvre dit Boulanger (Pierre et Françoise-Ambroise Fournier**), dont la mère a épousé en secondes noces, le 10 février 1716, Antoine Blais, l'oncle maternel de Jean-Baptiste. Une autre cousine de Françoise Blais et de Jean-Baptiste Guillemette, **Marguerite Guignard (Pierre / Jeanne Guillemette)**, qui a épousé en 1714 Guillaume Lamy, le beau-frère de leur oncle Antoine Blais, habite aussi dans le voisinage immédiat (terre n° 0794).

Bref, des soixante-cinq (65) petits-enfants de Pierre Blais et Anne Perrot, au moins cinq d'entre eux, Pierre, Jean-Baptiste, Marie-Anne et Françoise Blais, ainsi que Jean-Baptiste Guillemette, tous et toutes dans la jeune vingtaine en 1725, deviennent à leur tour de vaillants bâtisseurs de ce coin de pays qu'est la Côte-du-Sud, prenant très tôt la relève de leurs parents. Deux autres petits-fils, Joseph-Marie et Michel-Toussaint Blais (Pierre et Françoise Beaudoin), s'établiront, une quinzaine d'années plus tard, dans la seigneurie de la Rivière-du-Sud, dans la partie formant aujourd'hui la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Le recensement de 1762 nous les présente d'ailleurs comme les deux cultivateurs les plus prospères de cette paroisse. Nos premiers ancêtres peuvent être fiers de ces nouveaux défricheurs de la troisième génération, dont la hache et la charrue ont continué le travail exemplaire déjà accompli par leurs grands-parents quelques décennies auparavant à l'Île d'Orléans.

Mars 2010

Michel Blais (M-169)

_

2 Voir la « Carte de la Comté de St Laurent en la NIe France, mesurée très exactement (en 1689) par

Sr de Villeneuve, ingénieur du Roy ». Cette carte est extraite de l'œuvre posthume de l'Abbé Louis-Édouard Bois intitulée *L'Île d'Orléans. Notes sur son étendue, ses premiers établissements, sa population, les mœurs de ses habitants, ses productions*, Québec, Imprimerie générale Augustin Côté & Cie, 1895. xvi, 148, (2) p., carte dépl., 22 cm. Aux pages 139 à 148, on retrouve la liste des noms des propriétaires de l'Île d'Orléans correspondant à la numérotation sur la carte de Villeneuve. Les numéros représentant la concession de Nicolas Guilmay (Guilmet) sont 56 (maison), 57 (grange) et 58 (autre maison de Guilmay). Cette terre est située à l'est de la Rivière à LaFleur.

¹ Une preuve de la présence hâtive de Pierre Blais fils dans la seigneurie de La Durantaye nous est fournie par les registres de la paroisse de Saint-Michel, ouverts en 1693 : le 8 mars de cette même année, Pierre Blee est le parrain d'Alexis Leroy, le fils de Nicolas (le premier marguillier de Saint-Michel) et de Marie-Madeleine Leblond, et y est désigné comme résidant de cette paroisse. Il est plausible que le pionnier Pierre Blais et ses fils traversaient régulièrement sur le pont de glace entre l'Île d'Orléans et la rive sud afin d'effectuer les premiers travaux de défrichement sur cette terre nouvellement acquise. Le 10 août 1694, on retrouve Pierre Blais au même endroit, agissant alors comme parrain de Marguerite Guinard, la fille de Pierre et de Jeanne Guilmet (la sœur de son futur beau-frère Jean-Baptiste Guillemet, qui épousera sa soeur Marie-Anne-Jeanne Blais en 1695). Ces informations sont extraites du *Programme de recherche en démographie historique. Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*, publié sous la direction d'Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980-1990, 47 vol.

3 Léon Roy, dans son ouvrage intitulé *Les premiers colons de la rive-sud du Saint-Laurent, de Berthier-en-Bas à Saint-Nicolas 1636-1738*, Société d'histoire régionale de Lévis, 1984, à la page 29, précise que trois beaux-frères, Gabriel et Nicolas Feuilleteau et Jean Mimaux (époux de Suzanne Feuilleteau) occupaient, en 1709, des terres voisines à la limite des paroisses de Beaumont et de Saint-Michel : la terre de Jean Mimaux (n° 1107 sur la carte de Catalogne), « longeait la première terre de Beaumont, du côté du sud-ouest, appartenant alors à Gabriel Feuilleteau (n° 1097), tandis que la terre voisine de Mimaux, au nord-est, appartenait apparemment à Nicolas Feuilleteau (n° 1108). Ces trois beaux-frères étaient donc voisins. »

4 L'original de cette carte du gouvernement de Québec est conservé à Paris à la Bibliothèque nationale. Département des cartes et plans. Au début du XVIIIe siècle, cette carte constitue le papier terrier officiel à très grande échelle (18 arpents au pouce) d'une partie du « gouvernement » de Québec : elle mesure 8,35 m sur 1,2 m. En 1976, sous le titre La carte du sieur de Catalogne, l'Éditeur officiel du Québec a publié une de ces cartes dans la collection Connaissance du Québec, série Images de l'ancien temps, afin de la rendre accessible aux chercheurs ou aux citoyens désireux de retrouver l'emplacement de leur terre ancestrale. Cette carte ancienne est disponible sur le site Internet de la Bibliothèque et Archives nationales, dans Collection numérique de cartes plans, à l'adresse et http://services.bang.gc.ca/sdx/cep.

5 Il s'agit de Françoise Durand, une « fille du roi », l'épouse de feu Jacques Beaudoin décédé le 2 juin 1708 à Saint-François de l'Île d'Orléans. Ce dernier était arrivé en Nouvelle-France sur le même bateau que Pierre Blais, le Noir de Hollande, le 25 mai 1664. Françoise Durand était la fille de Pierre et de Noëlle Asselin. Ses oncles maternels, David et Jacques Asselin, étaient déjà établis à l'Île d'Orléans, non loin de l'église de Sainte-Famille. Ce dernier, originaire de Bracquemont en Normandie, est arrivé en Nouvelle-France en 1659 et a épousé Louise Roussin à Château-Richer le 29 juillet 1662, immédiatement après avoir terminé son contrat d'engagement chez Jean Roussin, son futur beau-père. Louise Roussin avait perdu sa mère lors de la traversée en mer en 1647. Ces dernières informations sont tirées du roman historique de René Forget, intitulé *Eugénie, Fille du Roy*, Montréal, Les Éditions Michel Brûlé, 2006, p. 195.

6 Jean Brochu s'était fait concéder une terre de trois arpents de front pour son fils Jean le 3 août 1691, et François Élie dit Breton, le 16 septembre 1693. Logiquement, la concession par billet sous seing privé à Pierre Blais s'est faite après cette dernière date.

7 Dans l'ancien droit français, on définit ainsi ce que sont ces « épingles ou vin », qui n'ont rien à voir ni avec la couture, ni avec la culture du vin. Ils font partie des « loyaux coûts » d'acquisition et désignent « ce que l'acheteur a donné à la femme, aux enfants ou aux domestiques du vendeur, ou autres personnes, pour pots-de-vin, épingles, ou sous quelque autre dénomination que ce soit ». De cette transaction, on peut déduire que Pierre Blais était suffisamment à l'aise pour ne pas exiger un paiement total immédiat. En effet, malgré un acompte de 250 livres versé l'automne précédent au seigneur Alexandre Berthier pour l'achat d'une nouvelle terre dans la seigneurie de Berthier-Bellechasse, Pierre Blais permet à Jean Brochu d'étaler sur cinq ans, sans intérêts, le paiement du solde de 270 livres.

8 Ces billets sont annexés à l'acte de concession de Marie-Françoise Viennay-Pachot (veuve d'Alexandre Berthier fils) à Pierre Blay, passé le 2 mai 1710 devant le notaire Hilaire Bernard de la Rivière, « audit bellechasse en la maison dudit Blay ». Alexandre Berthier père est décédé à son manoir de Berthier-en-Bas à la fin de l'année 1708. Cinq ans avant sa mort, il avait légué tous ses biens à sa bru, Marie-Françoise Viennay-Pachot.

- ⁹ Ce document est disponible sur le site Web de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (http://www.banq.qc.ca/accueil/), dans la banque de données Pistard, sous la cote CA Greffes d'arpenteurs, série 56, pièce 225.
- ¹⁰ Devant chaque nom, nous avons ajouté le numéro correspondant à leur terre sur la carte dressée par Gédéon de Catalogne en 1709 (voir l'extrait de la carte reproduit ci-dessus).
- 11 Notons au passage que ce Julien Dumont père, tuteur des enfants mineurs de défunt Pierre Blais et de son épouse Élisabeth Royer, avait épousé en secondes noces, en 1694 à Saint-Jean I.O., Marie-Madeleine Tourneroche, la fille de Robert et de Marie Targer (veuve de Jean Royer et mère d'Élisabeth Royer, la deuxième épouse de Pierre Blais): il avait alors 52 ans, et elle n'en avait que 15 (disons qu'il aurait pu être son grand-père...). Selon la base de données www :nosorigines.qc.ca, ils auraient eu 14 enfants ensemble. Julien Dumont père décède à La Durantaye le 17 mai 1715 à l'âge de 73 ans. Son fils Julien décède lui aussi deux semaines plus tard à Beaumont, le 31 mai 1715, à l'âge de 32 ans. Julien Dumont fils avait lui aussi épousé une Tourneroche, Angélique, le 21 novembre 1702 à Saint-Jean I.O. Julien Dumont père et fils ont donc épousé tous les deux une fille de Robert Tourneroche et de Marie Targer. Autre fait intéressant, Jean Royer (le fils de Jean et de Marie Targer) épouse Catherine Dumont (la fille de Julien Dumont père et de Catherine Topsan) : donc le fils de Marie Targer a épousé la fille de son beau-père Julien Dumont.

Le 22 juin 1711, devant le notaire Chambalon, ce même Julien Dumont dit Lafleur père (époux de Marie-Madeleine Tourneroche, sœur utérine d'Élisabeth Royer), habitant de la Durantaye, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de défunt Pierre Blais, habitant, et d'Élisabeth Royer, son épouse, de l'île St-Laurent, paroisse St-Jean, rend compte de sa tutelle à Joseph Allaire, habitant, de l'île St Laurent, paroisse St Jean, et conclut un accord avec Pierre Jourdain dit Bellerose, marchand boucher de la ville de Québec, au nom et comme procureur de Élisabeth Royé et Robert Pépin, habitant, son époux, de la côte de Nostre Dame des Neiges en l'île de Montreal, épouse antérieure de Pierre Blais.

- 12 Sur la carte de Gédéon de Catalogne de 1709, cette terre porte le numéro 1091 et est située à Beaumont dans le rang du bord de l'eau. Gabriel Filteau (Pierre et Gillette Savard) épousera à Beaumont le 23 novembre 1712 Marguerite Roy (Guillaume et Angélique Bazin). Son frère Nicolas occupe la deuxième terre voisine de la sienne du côté est (n° 1108).
- ¹³ Sous la direction de Jacques Mathieu et Alain Laberge, <u>L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent, les aveux et dénombrements 1723-1745</u>, Sillery, Éditions du Septentrion, 1991, 418 pages, p. 152.
- ¹⁴ Procès-verbaux sur la commodité et incommodité dressés dans chacune des paroisses de la Nouvelle-France par Mathieu-Benoit Collet, procureur général du Roi au Conseil supérieur de Québec, publiés dans Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1921-1922. Le procès-verbal pour Berthier-en-Bas est reproduit aux pages 336 à 338.
- ¹⁵ Voir la note 12 ci-dessus, pp. 43-45.
- ¹⁶ Voir la note 12 ci-dessus. Aux pages 43 à 45, l'aveu et dénombrement du 8 août 1724 de la seigneurie de Bellechasse comprend le nom de chaque propriétaire, le nombre et la nature des bâtiments, ainsi que les superficies concédées et exploitées.
- ¹⁷ Voir la note 12 ci-dessus, pp. 50-51.